

Olivier Standaert

Un entre-deux-guerres en deuil.

La mémoire des « villes martyres » de Belgique

Cette étude n'aurait pas vu le jour sans le suivi, la disponibilité et les conseils du Professeur Laurence van Ypersele. Qu'elle trouve ici l'expression de notre sincère gratitude.

« Voilà quel sera notre mal – ou notre bien – de toute façon irrémédiable : être liés à notre souvenir, pour l'éternité. »
(Englund 2009 : 532)

Lorsque se turent enfin les armes en novembre 1918, après quatre années d'une guerre dont les contemporains avaient saisi avec une « précocité saisissante » (Prost / Winter 2004 : 16) le caractère exceptionnellement âpre, violent et traumatisant, les survivants de la Grande Guerre furent plongés dans d'autres épreuves. Le deuil de masse, le retour à la vie civile des millions d'hommes partis au front, la prise en charge de ceux que la guerre avait meurtris et mutilés, mais aussi l'irradiation des cultures de guerre¹ ayant mobilisé pendant quatre années les forces vives des nations belligérantes. Comme l'énoncent avec amertume les paroles de ce chasseur alpin italien quelques heures après avoir pris connaissance de l'armistice, la mémoire du premier conflit mondial imprégnera l'existence de tous ceux qui l'auront vécu, de même que celle de leurs descendants. Si les épreuves subies débouchent sur des souffrances qu'il serait tentant de qualifier d'universelles, les vécus et les mémoires de la Grande Guerre sont pluriels et intimement liés à des contextes spécifiques selon les fronts et la nature des contacts entre les belligérants. Derrière la « macro histoire » de la Grande Guerre telle qu'elle a pu être écrite sur la base d'un récit diplomatique et militaire, se cachent une multitude de « micro histoires », à la fois dans et en dehors de la toile de fond générale des quatre années de lutte.

Pour plusieurs générations d'historiens, l'étude et la mise en récit du premier conflit mondial se sont par conséquent inscrites dans des perspectives nationales. Comment procéder autrement, vu l'inscription des histo-

1 Les cultures de guerre peuvent être définies comme l'ensemble des représentations mentales et des formes discursives au travers desquelles les contemporains ont donné du sens au monde en guerre (Audoin-Rouzeau / Becker 2000 : 122).

riens eux-mêmes dans un contexte régi par le primat du paradigme de nation, ainsi que les différences fondamentales, d'un camp à l'autre, entre les perceptions de la guerre, de ses enjeux et de ses significations ? Dès 1914, « les contemporains sont hantés par une question qui commande leur historiographie : celle des responsabilités de la guerre » (Prost / Winter 2004 : 18) et de la recherche des coupables de la plus grande tragédie qu'ait endurée l'Europe. Près de 100 ans plus tard, il est désormais possible de dépasser ce cadre en posant sur certains objets d'étude un regard international, ou à tout le moins ouest-européen. L'étude des violences de guerre (Audoin-Rouzeau et alii 2002 ; Duménil / Beaupré / Ingrao 2004) et des mémoires ou des « lieux de mémoire » (Majerus et alii 2009), pour reprendre un concept particulièrement fécond dans le cas de la recherche sur la Grande Guerre (Nora 1984), permettent de saisir de façon comparative l'évolution des politiques nationales de souvenir telles que les développèrent les gouvernements. En étudiant les différences entre ces mémoires officielles de la guerre, il est également permis, pour un pays donné, de préciser davantage le champ d'investigation, et de découvrir comment les traumatismes de 14-18 ont pu créer durablement des mémoires locales, plus ou moins en harmonie avec le contexte national-officiel dans lequel elles évoluent. C'est une investigation de cette nature, à la fois locale et « extra locale », que la présente recherche se propose de mener, en analysant ce que la mémoire belge de 1914-18 a appelé les « villes martyres ».

L'histoire de ces entités, au rang desquelles Louvain et Dinant figurent parmi les plus emblématiques en raison de leur exploitation par la propagande des pays de l'Entente, démarre en août 1914. Tandis que les armées allemandes violent la neutralité de la Belgique conformément aux plans de leur état-major, le passage des troupes du Kaiser Guillaume II à travers le pays s'accompagne d'une résistance inattendue de l'armée belge et de nombreuses exactions à l'encontre des populations civiles (De Schaepdrijver 2004). La Belgique à elle seule déplorera 484 incidents débouchant sur des pertes civiles, celles-ci s'élevant, pour les trois premiers mois de la guerre, à 5.521 morts. A ceux-ci faut-il ajouter les blessés, les déportations et les prises d'otages ainsi que les très nombreuses destructions matérielles. Certains de ces massacres sont perpétrés dans le feu de l'action, les soldats allemands, tous grades confondus, étant convaincus d'avoir affaire à une résistance armée au sein de la population civile et du clergé. D'autres furent en revanche planifiés. John Horne et Alan Kramer ont montré combien un phénomène d'autosuggestion massive quant à la présence de francs-tireurs avait conduit l'armée allemande à de multiples représailles, parfois orches-

trées à froid, contre la population.² En effet, la « 3^{ème} armée (allemande), sur le chemin de la France, se bat contre deux ennemis : les soldats français et les francs-tireurs de son imagination » (Horne/ Kramer 2001 : 53). Il fut très tôt établi que les cas de résistance armée dans le chef des civils belges furent extrêmement rares, mais la thèse des francs-tireurs fut défendue avec acharnement par une large majorité des publications d'outre-Rhin durant l'entre-deux-guerres.

Les trois entités belges les plus sévèrement touchées au cours de l'invasion se situent dans un périmètre de quelques dizaines de kilomètres, dans les environs de Namur. Il s'agit de Dinant, Tamines et Andenne. La première citée déplore la perte de 674 de ses citoyens au cours des journées d'août 1914, soit le pire bilan pour les villes belges et françaises de l'été 1914. Tamines et Andenne comptent respectivement 384 et 262 morts. Pour ajouter à leur malheur, ces villes souffriront également de la déportation de plusieurs centaines des leurs à la fin de l'année 1916, l'occupant réquisitionnant en tout 12.000 hommes dans la province de Namur (Bodart / Claes / Tixhon 2010 : 16). Comme la quasi totalité du territoire, elles subissent également près de quatre années d'occupation, avec leur lot de privations et de frustrations.

De façon générale, l'expérience de guerre en Belgique constitue une exception sur le front occidental. Outre les violences contre les civils, qui concernent tous les théâtres d'opération, la Belgique est le seul pays d'Europe de l'ouest à subir l'occupation de la presque totalité de son territoire durant 51 mois. Il convient d'ajouter à ce front intérieur atypique le cas des dix départements du Nord de la France, eux aussi endeuillés par le passage de l'offensive allemande de l'été 1914 et occupés durant presque toute la durée du conflit. A leur sujet, Annette Becker souligne à quel point « l'amnésie concernant le traitement des civils occupés du premier conflit mondial est frappante. [...] Les dix départements du Nord ont eu bien du mal à faire passer au reste du pays et à la mémoire officielle la spécificité de leur temps de guerre » (Becker 2010 : 14). La réalité belge est tout autre. Dès les premiers mois du conflit, la place des souffrances civiles dans les discours re-

2 Les conclusions de John Horne et Alan Kramer à propos de la propagation de la paranoïa collective des francs-tireurs en tant que cause première des massacres ont fait l'objet de remises en cause de la part de Jeff Lipkes (2007). Celui-ci défend la thèse d'une planification à plus large échelle des massacres de l'été 1914, agencée par le corps des officiers, et relie cette conduite des opérations à un contexte culturel allemand, et prussien en particulier, antérieur à la décennie précédant la guerre. Cela étant, John Horne et Alan Kramer montrent bien que les représentations mentales véhiculées au sein de l'armée allemande à propos des francs-tireurs datent elles aussi, en l'occurrence de la guerre franco-allemande de 1870-1871.

vêt une importance capitale. Les massacres de Dinant, Tamines, Andenne, Aarschot ou Visé sont exploités par les propagandes de guerre, au même titre que l'incendie de la bibliothèque de l'Université de Louvain. L'image de la *Poor Little Belgium* meurtrie par un ennemi qualifié de barbare participe pleinement aux cultures de guerre de l'époque, et vise à légitimer l'entrée en guerre, notamment de la Grande-Bretagne. Dès avant la fin du conflit, les villes martyres se trouvent donc au centre de la propagande et d'une « guerre des mots » présentant l'affrontement sous les traits d'une croisade de la civilisation contre la barbarie.



*Monument aux martyrs civils de Tamines, situé sur la place Saint-Martin (ex-Place des Martyrs). Détruit par l'occupant allemand en 1940, mais reconstruit après la Seconde Guerre mondiale.
(Source : Site de la commune de Sambreville)*

Les mémoires nationales de la guerre : trois configurations

Pendant et après les hostilités, la question des massacres perpétrés en 1914 suscite une abondante littérature, qu'il faut inscrire dans le contexte de la querelle des responsabilités et de la culpabilité de la guerre. La mémoire des cités martyres belges s'englobe alors dans des questions qui la dépassent largement. En effet, cette *Kriegsschuldfrage* revêt une importance politique majeure tout au long de la préparation du Traité de Versailles. Les exigences quant aux réparations de guerre, entre autres, jouent un rôle catalyseur. La Belgique, qui a subi de nombreuses destructions et spoliations de matériel, notamment industriel, adopte à ce sujet la même politique de fermeté que la France, qui conduira entre autres à l'occupation de la Ruhr par les deux armées, en 1923 (Dumoulin et alii 2006). Les procès de Leipzig, ouverts en 1921, s'inscrivent également dans cette lutte de mémoire au sein de laquelle la Belgique et ses villes martyres occupent une place symbolique. Ils marquent néanmoins l'amorce d'une désunion au sein des anciens pays de l'Entente : l'opinion britannique se déclare satisfaite des verdicts (Horne / Kramer 2001 ; Lipkes 2007), tandis qu'en Belgique, la presse dans son ensemble se montre outrée des « parodies de justice » orchestrées par des « pseudo-juges »³ qui s'y déroulent. En tant que cas de figure représentatif de la période de l'invasion, le sac d'Andenne fait partie des quinze dossiers belges d'accusation à l'encontre de l'Allemagne. Mais comme bon nombre d'affaires, il est abandonné suite au manque de collaboration des tribunaux allemands et l'impossibilité d'établir une instance judiciaire faisant l'unanimité autour d'elle. La France manifeste elle aussi une vive amertume lors de ces procès, et abandonne tout espoir d'y voir justice rendue après l'acquittement du major Stenger.⁴ Les procès de Leipzig, clôturés en juillet 1922, sonnent le glas de la coopération alliée quant aux crimes de guerre. Un tel contexte permet d'ancrer l'évolution des mémoires officielles de la guerre dans des enjeux dépassant de loin ceux des localités dont il est ici question.

En Belgique même, le ministre des Sciences et des Arts promeut dès 1919 une circulaire ministérielle invitant divers acteurs, dont les directeurs d'écoles, à « développer le culte du souvenir ». Conjointement aux luttes de

3 Tels sont les mots d'un quotidien catholique namurois, *Vers l'Avenir*. Plusieurs mois après, le ton demeure aussi vindicatif, le journal parlant de « la comédie de la cour boche de Leipzig » où est sanctionné l'acquittement de Max Ramdohr, « le bourreau de Grammont » (Geraardsbergen, en Flandre orientale).

4 Le major Stenger est considéré par la justice française comme le responsable des massacres de Nomény, en Meurthe-et-Moselle (55 civils tués le 20 août 1914).

mémoire à propos des responsabilités de la guerre, la mémoire développée en Belgique va, jusque 1924 environ, se consacrer pleinement à glorifier ses héros et à donner une signification aux nombreux morts, qu'ils soient militaires ou civils. Famille royale, autorités politiques, clergé, société civile et militaire participent à ce mouvement. C'est durant cette période que s'érigent la plupart des plaques et monuments aux morts. Aucune commune de Belgique ne déroge à cette ferveur mémorielle. Bien plus, dans les villes martyres comme Dinant, Tamines et Andenne, les plaques, statues et monuments s'ajoutent les uns aux autres et s'inaugurent jusqu'à la fin des années 1930, alors que la grosse majorité des inaugurations a déjà eu lieu. Autour des tombes et des monuments se déroulent les funérailles des héros et martyrs sacrifiés pour la nation. C'est aussi le temps d'une ferveur nationale retrouvée en dépit des tensions sociales, politiques, économiques et communautaires (Mabille 1997). L'enjeu, pour ce pays qui panse les plaies de sa première guerre depuis l'accession à l'indépendance en 1830, est d'affirmer « collectivement que les morts et les souffrances n'ont pas été vaines, que la guerre fut grande et noble » (van Ypersele / Debruyne 2004 : 103). Cette affirmation collective emprunte encore de nombreux traits aux cultures de guerre, tels une lecture manichéenne du conflit et un virulent sentiment anti-allemand, par ailleurs nourri des querelles de mémoire autour des responsabilités de la guerre et des procès de Leipzig.

Les mémoires officielles de la guerre se reconfigurent au milieu des années 1920. Dans la foulée de la signature du Pacte de Locarno, en 1925, les gouvernements tentent de normaliser leurs relations avec leurs anciens ennemis. L'évacuation de la Ruhr par les troupes belges et françaises ainsi que l'accession de l'Allemagne à la Société Des Nations (SDN) renforcent cette normalisation. Ce climat de détente implique un glissement dans les discours : ce sont à présent la guerre elle-même et ses horreurs qui sont condamnées plutôt qu'un ennemi en particulier. Certains pays opèrent ce tournant « pacificateur » bien plus tôt. C'est par exemple le cas de la Grande-Bretagne, qui prend dès 1921 ses distances avec la rhétorique mémorielle française et fustige la propagande alliée des années 1914-1918, certaines voix allant jusqu'à remettre en cause la réalité des massacres (François / Vesentini 2000). Quelle que soit l'ampleur de ce climat de détente, il est utile de préciser à son sujet qu'il ne rencontre qu'une faible adhésion en Allemagne. Et pour cause, il ne prévoit en aucun cas une révision des articles contestés du Traité de Versailles. Espérant néanmoins tirer profit de cet assouplissement diplomatique, le gouvernement allemand se mobilise à nouveau contre les articles si sensibles de la responsabilité du déclenchement de la guerre et de la conduite de celle-ci. Dès 1926-1927, de nombreux travaux relatifs à la *Volkskrieg* et aux exécutions de civils qui en découlèrent illustrent bien la virulence des critiques allemandes concernant la vérité al-

liée des premiers mois de la guerre (Horne / Kramer 2001). Le *mood of peace* voulu par les gouvernements à partir du milieu des années 1920 sera reçu de façon très aléatoire en fonction des enjeux identitaires qu'il soulèvera. Les cités martyres belges en sont un exemple pertinent, tout comme ces quelques lignes à propos des manuels scolaires belges le sont au sujet de la volonté du gouvernement de participer à la détente. Il demande ainsi de bannir « des établissements dirigés ou contrôlés par l'état les ouvrages qui prêchent la haine entre les races et les peuples » (van Ypersele / Debruyne 2004 : 151).

Les mémoires nationales de la Grande Guerre entrent au milieu des années 1930 dans une troisième phase (van Ypersele 2005). Même s'il convient d'adapter cette évolution aux spécificités de chaque pays, les historiens constatent l'influence, sur la mémoire de 14-18, du regain de tensions diplomatiques liées à la montée en puissance de la menace nazie. La propagande national-socialiste remobilise promptement les axiomes de la culture de guerre, disqualifiant la paix née de Versailles, et donc ses vainqueurs. La promptitude de ce resurgissement semble confirmer que les cultures de guerre demeuraient suffisamment prégnantes pour être réactivées dans des délais brefs. Une véritable poussée mémorielle s'observe alors : elle trouve sa source dans les cicatrices et les deuils de la guerre ainsi que dans un facteur extérieur contraignant, en l'occurrence la crainte d'une nouvelle invasion. En effet, vers 1936, la mémoire de la Grande Guerre des anciens pays de l'Entente prend une place d'autant plus grave que se précise le spectre de la guerre et la montée en puissance de l'Allemagne hitlérienne. Si elle réactive les champs lexicaux de la guerre, c'est cette fois au nom de la défense de la paix et de la sauvegarde des acquis de 14-18. Il plane dans les discours des cérémonies du souvenir le spectre que la « Der des Der » ne soit qu'un leurre, et que le sacrifice de tants de proches soit souillé par une nouvelle tragédie. Cette crainte ne fera qu'augmenter jusqu'en 1940. Et c'est jusqu'à la façon même de se conduire lors de la Seconde Guerre mondiale qui sera influencée par les événements de 1914. C'est pour une part le souvenir de la première invasion qui jette sur les routes de l'exil des millions de civils. Car « comment croire que l'envahisseur, qui vient des mêmes contrées, n'est pas le même qu'en 1914? » (Maerten 2000 : 124). Côté allemand, le *Blitzkrieg* de mai 1940 se déroule sans violences notables contre les civils, les hautes instances militaires et politiques ayant fermement ordonné aux troupes d'adopter un comportement irréprochable à ce niveau, afin de ne pas fournir à la propagande alliée un nouveau terreau de diabolisation. Le suivi rigoureux de cet ordre, dans les pays d'Europe occidentale s'entend, atteste de l'irradiation des expériences de 1914 sur celles de 1940.

Les mémoires officielles manient donc des symboliques et des enjeux fluctuants, qui correspondent à des identifications multiples, changeantes

dans le temps et selon les contextes nationaux. Les mémoires locales permettent à l'historien de saisir le caractère aléatoire de la réception des discours et des politiques produites par les autorités. En d'autres termes, il questionne la réception des mémoires selon l'axe majorité/minorité et mémoire planifiée/mémoire vive.

La mémoire des villes martyres : de l'adhésion nationale à la différenciation locale

A Dinant, Tamines et Andenne, ce sont les deuils et le sens à donner à tant de drames qui vont fonder le socle de ce que les historiens appellent la « mémoire vive », par opposition avec les mémoires officielles que mettent en avant les autorités et les médias nationaux (van Ypersele 2006). La mémoire vive est une mémoire qui ne passe pas, ou si peu. Elle concerne toute la Belgique au sortir de la guerre. Et des villes comme Dinant, principalement, mais également Tamines et Andenne dans une moindre mesure, en sont les symboles nationaux les plus forts. Au contraire des pays où les souffrances civiles furent minoritaires par rapport à celles des soldats, la mise en avant des victimes civiles est un des traits les plus spécifiques de la mémoire belge. Le statut de héros se voit attribué à certaines grandes figures nationales de la résistance, comme Gabrielle Petit, Edith Cavell ou Philippe Baucq (Rousseaux / van Ypersele 2008).

Les victimes des massacres de 1914 reçoivent elles le statut de martyr et se rapprochent de la figure de l'innocence bafouée, avec les connotations religieuses que cet imaginaire véhicule (Becker 1994). Les soldats, au premier rang desquels trône le Roi Albert, héritent du statut de héros de la nation. Héros et martyrs : dans les entités comme Dinant, Tamines et Andenne, ces deux figures reviennent continuellement pour donner du sens à la guerre et lutter contre la menace de l'oubli. Mais certains discours locaux n'hésitent pas à modifier les attributions traditionnelles, quitte à contorsionner le passé lui-même. Ainsi en va-t-il de ce sermon prononcé en 1937 à Andenne, au cours duquel le prêtre déclare que « c'est en héros volontaires que nos martyrs sont tombés dans les bras de Dieu, [...] c'est à leur souffrance que nous devons d'avoir une âme libre dans une patrie libre ». Les martyrs civils peuvent donc devenir héros à leur tour, auprès des soldats de l'Yser.

Ainsi se dessinent certains traits spécifiques des mémoires locales. L'inclusion de la figure du déporté dans les monuments et les discours en est un autre exemple. Certaines voix estiment que le statut de héros peut leur être attribué, lorsque ce ne sont pas les anciens déportés eux-mêmes qui plaident pour leur reconnaissance : « Malgré toutes les privations, les menaces et les tortures de tous genres, la plupart d'entre eux ont refusé de

travailler pour l'ennemi, sachant qu'en ce faisant, ils travaillaient contre leurs frères qui combattaient pour notre indépendance et notre liberté », estime ainsi une plume namuroise dans un ouvrage des années 1920 (*Andenne la martyre* 1919 : 21). Au nom de cette résistance, eux qui « ont bien mérité de la Patrie » et qui la « servirent dignement [...] dans des conditions particulièrement pénibles, méritent d'être inclus dans un même sentiment de reconnaissance » que les soldats. Même si une forme de hiérarchie se dessine malgré tout entre les vécus, plaçant les soldats au centre de la scène mémorielle, les acteurs locaux font un maximum pour inclure dans un même élan les trois expériences les plus marquantes. Cet extrait d'un journal local paru en 1939 en témoigne : « Quand ils moururent, ceux des tranchées, [...] ceux des déportations [...], ceux des villes et bourgs flambants, ils eurent, dans l'horreur de leur trépas, la pensée que leurs bûchers purifiaient de la haine la terre [...] et achetait pour le monde la paix ».



*Monument adossé à la collégiale Sainte Begge, place du Chapitre à Andenne. Inauguré en 1930, il représente un triptyque avec, à gauche, les déportés, au centre les héros militaires, et à droite, les civils pleurant leurs fusillés.
(Source : bel-memorial.org)*

D'autres exemples peuvent confirmer l'existence d'une mémoire se différenciant du contexte national : le calendrier des commémorations et une prise de distance par rapport à l'esprit de Locarno.

En Belgique et dans les villes martyres, la date du 4 août⁵ est célébrée depuis 1919 comme un jour de souvenir à part entière, tel un prélude aux nombreuses journées de commémorations s'étalant sur tout le mois. Le 4 août a été élevé au rang de fête nationale par une loi du 19 juillet 1919. Cette même loi est abrogée en 1922, et la date du 11 novembre, beaucoup plus populaire, est entérinée comme jour férié national voué au souvenir de 14-18. La Belgique se place ainsi dans la lignée de ses alliés, comme la France. Ce revirement dans le calendrier national n'est pas toujours entendu au niveau local, où le 4 août demeure durant tout l'entre-deux-guerres l'objet de commémorations, fussent-elles réduites par rapport à d'autres dates. Il est à ce sujet important de préciser que le souvenir de 14-18 justifie non seulement la tenue de commémorations au minimum bisannuelles, mais qu'il s'invite aussi systématiquement lors d'autres jours de commémorations publiques, telles la fête nationale du 21 juillet ou la Toussaint.

Concernant l'évolution des politiques de mémoire, l'étude des localités met en lumière une résistance certaine par rapport à l'esprit de Locarno. Alors que la politique officielle de la Belgique s'inscrit dans la détente, les villes martyres ne renoncent ni à leur ferveur commémorative, ni à leur mobilisation contre les publications allemandes au sujet des événements de 1914.⁶ Jusqu'à cette phase de détente, « mémoire officielle et mémoire vive se confondent » (van Ypersele / Debruyne 2004 : 177). Mais elles prennent définitivement deux voies distinctes durant la seconde moitié des années 1920. Les villes martyres demeurent concernées au premier chef par la lutte contre l'oubli et la volonté de venger leurs souffrances, au contraire de la mémoire officielle. De 1927 à 1928, une polémique sévit à propos de l'inscription à placer devant la nouvelle bibliothèque restaurée de l'université catholique de Louvain (Lipkes 2007 ; Kramer 2007). Son message, *Furore teutonica diruta, dono americano restituta*, est au centre de toutes les attentions, et pas uniquement à l'échelon national. Après de vifs débats, l'inscription est finalement refusée par le recteur, Monseigneur Ladeuze. C'est sans doute Dinant et son monument du *Furore Teutonico* qui incarnent le mieux les divergences entre mémoires nationales et locales. L'inauguration en août 1936 est boycottée par les autorités ecclésiastiques et gouver-

5 Elle correspond au début de l'invasion allemande de la Belgique, en 1914.

6 En 1927, à l'instigation de divers acteurs et entités, dont Dinant, des centaines de pamphlets réfutant la thèse des francs-tireurs sont transmis aux autorités de la République de Weimar.

nementales, qui jugent le monument trop vindicatif et belliciste.⁷ La Belgique, en 1936, renoue avec sa politique de neutralité diplomatique, et veille à appliquer celle-ci dans son positionnement par rapport à l'Allemagne. L'exemple dinantais n'est que la façade la plus médiatisée d'une forme de tension entre les mémoires locales, toujours vives, et les mémoires institutionnalisées, connectées à d'autres enjeux.



Une vue partielle du « Furore Teutonico », le monument dinantais qui exprime le mieux les divergences entre les mémoires locales des atrocités et les mémoires officielles.

(Source : M. Coleau, Dinant Reine de la Meuse 1860-1940, Dinant 1994)

⁷ Il s'agit d'un imposant mémorial de 25m de long avec un corps central de 9,50 m de haut. Une main levée au ciel, formant le signe d'un serment, le surplombe. Une des inscriptions du monument interpelle le passant : « en mon âme et conscience, je jure que les victimes n'étaient pas coupables ».

Il serait naïf d'en conclure que les mémoires locales, parce que vives, échappent à toute forme d'instrumentalisation. A cet échelon également, « la mémoire est l'objet de négociations constantes, pour ne pas dire de luttes d'influence » (Majerus et alii 2009 : 13). Le projet et l'inauguration du *Furore Teutonico* dinantais furent également l'occasion d'échanges acerbes entre l'administration communale, libérale, et le gouvernement national, tripartite. Ailleurs, certains événements relatifs à l'organisation des cérémonies sont autant de prétextes à des querelles entre factions politiques: tel journal reprend promptement les doléances des veuves des fusillés de Taminies, qui ne veulent plus que s'organisent des fêtes sur la place où eurent lieu les massacres.⁸ L'administration communale n'ayant voulu tenir compte de ce souhait, l'opposition libérale s'en prend à la majorité catholique. La polémique sévit de longs mois, sur fond de « sacralisation de la place Saint-Martin » (Alexandre 2001 : 145). Entre acteurs locaux de la mémoire se dessine une hiérarchie morale, dominée par les veuves et les vétérans. La récupération de leur parole à des fins politiques et moralisatrices fut une constante à tous les niveaux : au sein d'une localité, entre celles-ci et au cours des échanges avec les niveaux de pouvoirs provinciaux et nationaux.

Dans son étude sur les commémorations de l'après-guerre à Dinant, Axel Tixhon montre que la mémoire dinantaise est également instrumentalisée à des fins commerciales (Tixhon 1995). Une certaine optique d'exploitation de la mémoire est observée, l'image de ville martyre étant soigneusement entretenue. Un projet comme le *Furore Teutonico* n'avait selon certains avis plus réellement de raison d'être au vu des monuments préexistants dans la ville. Et de supposer que sa construction participe d'une certaine compétition de mémoire, visant à pérenniser « l'identité martyre » de la ville. Il n'est pas exclu de postuler une forme de concurrence entre les localités endeuillées par la Grande Guerre, un « élan de victimisation » (François / Vesentini 2000 : 65) stimulé par plusieurs facteurs : leur proximité géographique jointe à un traitement inégal de la part des représentants officiels (Dinant et Louvain se taillent la part du lion en matière de visites royales et de couverture médiatique), l'ampleur des deuils auxquelles elles font face, et les colères nées des disputes mémorielles à propos de la véracité des massacres et de la thèse allemande des francs-tireurs.

Dans cette quête constante pour mettre en avant les spécificités de leur expérience, les localités belges sont aux prises avec une dimension capitale de la mémoire : comme le montre notamment Paul Ricœur, elle est la gar-

8 Il s'agit de la Place Saint-Martin, rebaptisée Place des Martyrs en 1923. La place a retrouvé aujourd'hui son nom d'origine.

dienne de l'identité d'une collectivité (Ricoeur 2000). En dépit des efforts matériels considérables pour façonner une mémoire « de patrie », à l'échelle des nations en guerre, les « mémoires vives », liées à des lieux ou des catégories d'individus au vécu particulier, vont non seulement se distinguer par leur vivacité, mais aussi, dans une certaine mesure, se façonner une identité propre. En s'alignant sur les travaux de Pierre Nora, ces localités deviennent des lieux de mémoire à part entière, intégrant la multiplicité des drames personnels et familiaux de leurs habitants dans un ensemble de représentations de la guerre certes pérenne et en partie fidèle aux vécus, mais aussi stéréotypé. Erigées en lieux de cristallisation des souffrances collectives d'une nation, les villes martyres semblent en fin de compte échouer, dans une large mesure, à dépasser leur deuil et les représentations d'elles-mêmes qu'elles ont bâties, ou que d'autres (les propagandes) ont bâties pour elles. Figées dans la posture de la victime bafouée attendant éperdument une justice qui ne viendra jamais, prises dans les « distorsions » entre la mémoire sculptée et commémorée, aseptisée, et la mémoire vive (Rase, dans Rochet / Tixhon 2012), les villes martyres en tant que lieux de mémoire véhiculent une image « donnée par essence » (Majerus et alii 2009 : 13).

Mais qu'en est-il de leur impact auprès de ceux dont elles se veulent les ambassadrices ? Ces mémoires locales mériteraient un niveau d'analyse supplémentaire, celui de leur réception, leur reconfiguration dans l'intimité, par les individus et les cercles familiaux. Cette analyse ne remettrait nullement en cause la charge symbolique et le caractère actif de cette mémoire tout au long des 22 années séparant les deux guerres mondiales. Mais elle permettrait de questionner, pendant et au-delà de l'entre-deux-guerres, plusieurs défis posés aux lieux de mémoire : l'adéquation de leur charge symbolique par rapport au contexte historique, l'impact de la disparition de leurs initiateurs et le devenir des vecteurs employés pour transmettre ces charges symboliques. Bref, toutes des questions liées au temps qui passe, en admettant que la perception des lieux de mémoire, et du passé en général, autorise les évolutions, telles l'apaisement ou la distanciation, aussi longtemps que le présent ne représente aucune menace identitaire.

Conclure sur la pluralité des niveaux d'analyse de la mémoire renvoie entre autres à ceux que la guerre a volontairement oubliés. Oublis et mémoires dialoguent à toutes les époques, avant et pendant le travail des historiens. Ces oublis, existent-ils en Belgique, là où contrairement à la France, l'expérience combattante n'a jamais eu le monopole de la mémoire ? Il aura fallu longtemps pour que certains refoulés de la mémoire belge remontent à la surface du récit historique. C'est par exemple le cas des 600.000 Belges exilés à l'étranger durant le conflit, soit un citoyen sur dix. « Leur expérience est si marginalisée qu'elle est quasi occultée du processus d'élabora-

tion mémorielle qui suit le conflit » (Amara 2008 : 375). Au sein même d'une nation s'étant réunie presque unanimement autour de « sa » Grande Guerre et ayant offert une place toute particulière à la mémoire des civils, il existe donc des privilégiés, les civils de l'intérieur, et des marginalisés, ceux de l'extérieur. Les premiers « ne firent rien pour ranimer l'expérience des réfugiés », qui tomba dès lors dans l'oubli collectif presque total (Amara 2008 : 390). C'est sans doute qu'à travers leurs souffrances et leurs deuils, les civils endeuillés de l'intérieur furent ceux qui accaparèrent l'essentiel de l'attention des générations d'après-guerre, tant il fut difficile de comprendre quels idéaux, quelles valeurs, quelles luttes avaient bien pu soutenir la métamorphose identitaire de tant de cités jadis paisiblement anonymes, et désormais liées de façon irrémédiable à leur identité de cités martyres. Même à l'aube du 21^{ème} siècle, tandis que Dinant accueille enfin un représentant officiel de la République allemande pour une cérémonie officielle de rapprochement,⁹ la presse, nationale et locale, ne manquera pas de repeindre partiellement le tableau composé 85 ans plus tôt, avec les traits, même lointains et adoucis, de la ville martyre. Tout se passe donc comme l'avait déjà pressenti le chasseur alpin cité en ouverture: la guerre allait lier les hommes à leurs souvenirs pour bien des générations. Début 2012, la réunion de sept anciennes villes martyres belges, flamandes et wallonnes, autour d'un projet de commémorations communes dans le cadre de l'anniversaire du centenaire de la Grande Guerre, n'en est en fin de compte que l'ultime illustration, presque 100 ans plus tard.¹⁰

Bibliographie

- Alexandre, Simon : *Mémoire d'une « cité martyre ». Le massacre de Tamines du 22 août*. Bruxelles 2001.
- Amara, Michaël : *Des Belges à l'épreuve de l'exil. Les réfugiés de la Première Guerre mondiale. France, Grande-Bretagne, Pays-Bas*. Bruxelles 2008.
- Audoin-Rouzeau, Stéphane/ Becker, Annette : *14-18, retrouver la guerre*. Paris 2000.

9 La cérémonie a lieu le 6 mai 2001. Plusieurs représentants d'associations patriotiques et des deux guerres mondiales refusent jusqu'au bout, selon la presse, l'emploi du terme « réconciliation » dans les discours.

10 Autour de l'actuel bourgmestre de Louvain (Leuven), Aarschot, Ypres, Sambreville (dont Tamines fait aujourd'hui partie), Visé, Andenne et Dinant se sont en effet réunies en un comité du centenaire.

- Audoin-Rouzeau, Stéphane/ Becker, Annette/ Ingrao, Christian/ Rousso, Henri (éds.) : *La violence de guerre, 1914-1945 : approches comparées des deux conflits mondiaux*. Bruxelles 2002.
- Becker, Annette : *La guerre et la foi, de la mort à la mémoire, 1914-1930*. Paris 1994.
- Becker, Annette : *Les cicatrices rouges. 14-18. France et Belgique occupées*. Paris 2010.
- Becker, Jean-Jacques : *Dictionnaire de la Grande Guerre*. Paris 2008.
- Bodart, Emmanuel / Claes, Marie-Christine / Tixhon, Axel : *Namur à l'heure allemande*. Namur s.d.
- De Schaepdrijver, Sophie : *La Belgique et la Première Guerre Mondiale*. Bruxelles 2004.
- Duménil, Anne / Beaupré, Nicolas / Ingrao, Christian (éds.) : *L'ère de la guerre. Violence, mobilisation, deuil*. Paris 2004 (2 tomes).
- Dumoulin, Michel / Gerard, Emmanuel / Van den Wijngaert, Mark / Dujardin, Vincent : *Nouvelle Histoire de Belgique*, vol. 2: 1905-1950. Bruxelles 2006.
- Emsley, Clive (éd.) : *War, Culture and Memory*. Milton Keynes 2003.
- Englund, Peter : *La beauté et la douleur des combats. Une nouvelle histoire de la Première Guerre mondiale*. Paris 2009.
- François, Aurore / Vesentini, Frédéric : « Essai sur l'origine des massacres du mois d'août 1914 à Tamines et à Dinant », dans *Cahiers d'histoire du temps présent* (Bruxelles), 7 / 2000, p. 51-82.
- Horne, John / Kramer, Alan : *German Atrocities, 1914. A History of Denial*. New Haven-Londres 2001.
- Kramer, Alan : *Dynamic of Destruction. Culture and Mass Killing in the First World War*. Oxford 2007.
- Lipkes, Jeff : *Rehearsals. The German Army in Belgium, August 1914*. Louvain 2007.
- Mabille, Xavier : *Histoire politique de la Belgique*. Bruxelles 1997.
- Maerten, Fabrice : « Le poids du souvenir de 1914-1918 dans l'engagement résistant durant la Seconde Guerre mondiale. Le cas du Hainaut », dans *Cahiers du centre de recherches en histoire du droit et des institutions*, 13-14 / 2000, p. 89-126.
- Majerus, Benoît / Kmec, Sonja / Margue, Michel / Péporté, Pit (éds.) : *Dépasser le cadre national des « lieux de mémoire »*. Innovations méthodologiques, approches comparatives, lectures transnationales. Bruxelles 2009.
- Prost, Antoine / Winter, Jay : *Penser la Grande Guerre*. Paris 2004.
- Ricœur, Paul : *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. Paris 2000.
- Rochet, Bénédicte / Tixhon, Axel : *La petite Belgique dans la Grande Guerre. Une icône, des images*. Namur 2012.
- Rousseaux, Xavier / van Ypersele, Laurence (éds.) : *La Patrie crie vengeance! La répression des « inciviques » au sortir de la guerre 1914-1918*. Bruxelles 2008.
- « Sortir de la deuxième guerre mondiale? » *Entre oubli, indemnisation, reconstruction et répression. Etat des sources et de la recherche*. Actes de la journée d'études du 25 février 2010. Bruxelles 2011.
- Standaert, Olivier : *La Mémoire d'une « Ville Martyre ». Manifestations et évolution de la mémoire de la Grande Guerre à Andenne, 1918- 1940*. Bruxelles 2005.
- Tallier, Pierre-Alain : *Inventaire des archives de la Commission d'enquête sur la violation des règles du droit des gens, des lois et des coutumes de la guerre (1914-1926)*. Bruxelles 2001.
- Van Langenhove, Fernand : *Comment naît un cycle de légendes. Francs-tireurs et atrocités en Belgique*. Lausanne-Paris 1916.
- van Ypersele, Laurence : « Mémoire », dans Jaumain, Serge / Amara, Michaël / Majerus, Benoît / Vrints, Antoon (dir.), *Une guerre totale ? La Belgique dans la Première Guerre*

- mondiale. Nouvelles tendances de la recherche historique*, Actes du colloque international organisé à l'ULB du 15 au 17 janvier 2003, Bruxelles 2005, p. 533-544.
- van Ypersele, Laurence (éd.) : *Questions spéciales d'histoire contemporaine. Conflits, mémoires et identités*. Paris 2006.
- van Ypersele, Laurence/ Debruyne, Emmanuel : *De la guerre de l'ombre aux ombres de la guerre. L'espionnage en Belgique durant la guerre 14-18*. Bruxelles 2004.